

---

**DEMANDE DU DISTRIBUTEUR RELATIVE AUX MESURES DE SOUTIEN AU  
DÉVELOPPEMENT DES SERRES**

**DOSSIER R-4127-2020**

---

**POSITION CONCURRENTIELLE DE L'OÉA POUR LE CHAUFFAGE DES GRANDES SERRES**

**Question 1**

**Références:**

- (i) C-UPA-0010, p. 11
- (ii) C-UPA-0010, p. 9, tableau 1
- (iii) C-FCEI-0011, p. 9,
- (iv) <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/00-078.htm>

**Préambule :**

(i)

« En ce qui concerne l'intégration de la chauffe dans les activités admissibles, l'UPA est d'avis que seule une majorité d'entreprises de petite et moyenne tailles en bénéficieront. En effet, les grandes entreprises serrioles ont souvent accès à des sources d'énergie plus compétitives que l'électricité pour leurs besoins de chauffe. (...) Ainsi, comme en témoigne le tableau 1, ces sources d'énergie demeureront compétitives face à l'électricité, et ce, même au tarif d'OÉA. »

(iii)

« Troisièmement, les serres de grande dimension nécessitent un apport de CO<sub>2</sub> pour assurer le développement optimal des plantes. La FCEI comprend que cet apport est généralement assuré en totalité ou en partie par la récupération de CO<sub>2</sub> issu de la combustion du gaz naturel pour le chauffage. Dans le cas de l'utilisation du chauffage électrique, le CO<sub>2</sub> doit être obtenu d'une autre source ce qui peut entraîner des coûts additionnels. La FCEI estime que cet aspect devrait être considéré dans le calcul de la position concurrentielle de l'OÉA-P face au gaz naturel. Considérant ce qui précède, la FCEI craint que l'analyse de sensibilité relative au tarif LG incluant les besoins de chauffage puisse être indûment conservatrice. »

**Questions :**

- 1.1 Le tableau 1 de la référence (ii) présente le tarif d'électricité OÉA pour le tarif M. Veuillez indiquer si la conclusion de l'UPA quant à la compétitivité de la biomasse et du gaz naturel demeure valide lorsque l'OÉA proposé pour le tarif L est considéré.
- 1.2 Veuillez confirmer que les grandes serres qui sont en production douze mois par année doivent assurer un apport de CO<sub>2</sub> aux plantes lors des périodes de photosynthèse (éclairage naturel ou artificiel).
- 1.3 Est-il exact que dans le cas des grandes serres se chauffant au gaz naturel, cet apport de CO<sub>2</sub> est généralement assuré, au moins en partie, par la récupération du CO<sub>2</sub> produit par la combustion du gaz naturel? Veuillez indiquer quelle proportion du besoin en CO<sub>2</sub> peut typiquement être assurée par cette récupération.
- 1.4 À votre connaissance, quelle proportion des serres québécoises existantes se chauffant au gaz naturel a présentement recours à cette approche?
- 1.5 Est-il exact de dire que si une telle serre devait se chauffer à l'électricité, elle devrait se procurer davantage de CO<sub>2</sub> de source externe?
- 1.6 Est-ce que cette considération est susceptible de modifier de manière significative la position concurrentielle de l'électricité versus le gaz naturel pour la chauffe?
- 1.7 Si oui, à combien évaluer l'impact de cette considération sur le coût unitaire du chauffage OÉA présenté au tableau 1? Veuillez expliquer votre calcul.

**ÉCLAIRAGE DE PHOTOSYNTÈSE - PROFIL HORAIRE**

**Question 2**

**Référence :**

- (i) C-FCEI-0011, p. 6
- (ii) B-0021, pp. 15 et 16, réponse 7.1
- (iii) Compilation des données de la pièce B-0035 par la FCEI

**Préambule :**

(i)

**Tableau 1:  
Profil de consommation horaire  
clientèle OÉA-P (%)**

<b>Heure</b>	<b>Hiver</b>	<b>Été</b>
<b>1</b>	1.239	0.960
<b>2</b>	1.673	1.454
<b>3</b>	2.055	1.708
<b>4</b>	2.207	2.131
<b>5</b>	2.400	2.406
<b>6</b>	2.726	3.690
<b>7</b>	3.239	3.642
<b>8</b>	3.231	3.330
<b>9</b>	2.997	2.896
<b>10</b>	2.727	2.535
<b>11</b>	2.500	2.375
<b>12</b>	2.417	2.221
<b>13</b>	2.428	2.279
<b>14</b>	2.483	2.343
<b>15</b>	2.747	2.685
<b>16</b>	2.901	2.972
<b>17</b>	2.860	2.962
<b>18</b>	2.077	2.031
<b>19</b>	0.987	1.475
<b>20</b>	0.907	1.331
<b>21</b>	0.750	1.044
<b>22</b>	0.630	0.882
<b>23</b>	0.452	0.719
<b>24</b>	0.578	0.720
<b>Total</b>	<b>49.210</b>	<b>50.790</b>

Source : Compilation des données horaires  
de la pièce B-0035

Le tableau 1 présente la somme heure par heure de la part de la consommation d'électricité en hiver (décembre à mars) et en été (avril à novembre) telle que compilée par la FCEI à partir du profil horaire de consommation fourni par le Distributeur. À titre l'exemple, 49,210% de toute l'électricité consommée pendant l'année 2019 par les adhérents à l'OÉA pour photosynthèse l'a été pendant les quatre mois d'hiver et, de ce 49,210%, 1.239% l'ont été dans la première heure de la journée, soit entre minuit et une heure du matin.

Ces données reflètent la totalité de la consommation électrique, le Distributeur n'étant pas en mesure de distinguer la consommation pour photosynthèse du reste de la consommation comme indiqué à la référence (ii).

(ii)

« Le Distributeur précise que le profil horaire normalisé de la figure R-7.1-A inclut tous les usages des serres dans l'échantillon de référence. Cependant, il présume que l'essentiel de la consommation est attribuable à l'usage de photosynthèse. »

(iii)

<b>Profil chauffage (%)</b>			
<b>Heure</b>	<b>Hiver</b>	<b>Été</b>	<b>Total</b>
<b>1</b>	3.028	1.167	4.195
<b>2</b>	3.033	1.194	4.227
<b>3</b>	3.171	1.255	4.425
<b>4</b>	3.200	1.290	4.490
<b>5</b>	3.248	1.326	4.575
<b>6</b>	3.466	1.396	4.861
<b>7</b>	3.406	1.361	4.767
<b>8</b>	3.316	1.294	4.610
<b>9</b>	3.125	1.195	4.320
<b>10</b>	3.198	1.163	4.361
<b>11</b>	2.956	1.071	4.027
<b>12</b>	2.965	1.043	4.008
<b>13</b>	2.873	1.006	3.879
<b>14</b>	2.851	0.991	3.841
<b>15</b>	2.839	0.984	3.823
<b>16</b>	2.873	0.992	3.865
<b>17</b>	2.863	0.998	3.860
<b>18</b>	2.875	1.010	3.885
<b>19</b>	2.803	1.010	3.813
<b>20</b>	2.837	1.032	3.869
<b>21</b>	2.937	1.069	4.007
<b>22</b>	3.010	1.105	4.116
<b>23</b>	2.976	1.120	4.096
<b>24</b>	2.945	1.135	4.080
<b>Total</b>	<b>72.794</b>	<b>27.206</b>	<b>100.000</b>

**Questions:**

- 2.1 À la lumière du profil de consommation horaire présenté à la référence (i), veuillez indiquer si l'hypothèse utilisée par le Distributeur à la référence (ii), soit que l'essentiel de la consommation est attribuable à l'usage de photosynthèse, vous paraît réaliste.
- 2.2 Si oui, l'UPA est-elle en mesure d'expliquer à quoi seraient attribuables les pointes de consommations observées entre 6 h et 10 h et entre 15 h et 18 h autant en hiver qu'en été?
- 2.3 Sinon, veuillez indiquer à quoi devrait ressembler selon vous le profil horaire de consommation d'électricité pour l'éclairage de photosynthèse en hiver ainsi que durant les autres saisons.
- 2.4 Serait-il correct d'affirmer qu'en hiver, pour les serres produisant pendant 12 mois, l'éclairage de photosynthèse est généralement mis en marche dans les premières heures du jour et fonctionne par la suite en permanence jusqu'à l'interruption en fin d'après-midi ?
- 2.5 La référence (iii) présente une compilation des données horaires du profil de chauffage utilisé par le Distributeur pour établir le coût de l'énergie pour les fins de chauffage des serres similaires à celles à celle produite à la référence (i) pour la photosynthèse. Selon vous, est-ce que ce profil horaire de chauffage représente adéquatement la répartition des besoins de chauffage d'une serre à l'intérieur d'une journée type d'hiver? Sinon, quel serait selon vous un profil raisonnable?
- 2.6 Qu'en est-il du profil horaire d'été?